



**REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Le 19 septembre 2024**

**Le conseil de la communauté de communes Fier et Usse, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à La Balme de Sillingy, à 19h00 sous la présidence de M. Henri CARELLI.**

**Date de convocation du conseil de communauté : 13 septembre 2024**

**Nombre de conseillers : en exercice 32 - présents 22 - votants 32.**

**Présents :**

Pierre AGERON, Yolande BAUDIN, Thomas BIELOKOPYTOFF, Elisabeth BOIVIN, Christian BOCQUET, Henri CARELLI, Jacqueline CECCON, Rocco COLELLA, Roger DALLEVET, Elodie DONDIN, Fabienne DREME, Luc DUBOIS, Yves GUILLOTTE, Christophe GUITTON, Philippe LANGANNE, Sylvie LE ROUX, Séverine MUGNIER, Roland NEYROUD, Michel PASSETEMPS, Maly SBAFFO, Yvan SONNERAT, Brigitte TERRIER

**Procurations :**

Carole BERNIGAUD à Yvan SONNERAT  
Dominique BOUVET à Christophe GUITTON  
Jean-Pierre CHAMBARD à Pierre AGERON  
François DAVIET à Brigitte TERRIER  
Karine FALCONNAT à Fabienne DREME  
Sophie FORNUTO à Luc DUBOIS  
Cécile LOUP FOREST à Henri CARELLI  
Virginie MATHIEU à Elodie DONDIN  
Christiane MICHEL à Yves GUILLOTTE  
Henri PERRIN à Maly SBAFFO

**Secrétaire de séance :** Elodie DONDIN

**N° 2024-86 : Demande de subvention au Fonds Vert pour la création d'un itinéraire cyclable sécurisé le long de la Route du Canal dans la zone de Bromines à Sillingy**

*Monsieur Pierre AGERON, Vice-président en charge de l'aménagement du territoire, rapporteur*

Dans le cadre de la mise en œuvre de son schéma directeur cyclable (SDC), la CCFU porte un projet de voie verte le long de la Route du Canal dans la zone de Bromines sur la commune de Sillingy.

Ce tronçon de 200m, classé d'intérêt communautaire au SDC et situé au cœur d'une zone d'activités, est sous maîtrise d'ouvrage de la CCFU.

Il permettra de relier les aménagements existants sur le territoire de la CCFU, et notamment la voie verte le long de la RD 908b avec les équipements, services, voies vertes et transports en commun existants sur le Grand Annecy. Il s'agit de proposer une alternative à la voiture individuelle pour rejoindre Annecy, à tous les habitants du secteur de Bromines et plus largement à toute la CCFU.

Ce tronçon de voie verte permettra de déboucher à terme sur le terminus actuel du réseau de transport en commun du Grand Annecy et sur les aménagements cyclables existants. Le projet s'adresse donc aux déplacements à vélo et à pied.

Pour être complet, cet aménagement sera poursuivi sur la commune d'Epagny-Metz-Iussy dans les prochaines années conformément au Plan Guide en cours d'élaboration sur la zone du Grand Epagny.

Cet équipement participe donc à la mise en œuvre de la Zone à Faibles Emissions (ZFE) du bassin annécien en sécurisant et facilitant les déplacements en mode doux. Les travaux rendront en effet l'itinéraire plus attractif et participeront à inciter à la marche pour rejoindre les transports en commun du Grand Annecy, ou à l'utilisation du vélo.

Cet aménagement participe donc à réduire les émissions de Co2 et à améliorer la qualité de l'air. Il fait partie des outils nécessaires à mettre en place pour assurer la réussite de la future Zone à Faibles Emissions (ZFE) du bassin annécien.

A ce titre, la CCFU dépose une demande de subvention dans le cadre du Fonds Verts, et plus précisément sur la ligne relative à l'accompagnement du déploiement des zones à faibles émission mobilité (ZFE-m).

Le coût prévisionnel des travaux de cette liaison douce est de 100 255,38 € HT, avec une demande de subvention sollicitée à 80% soit 80 204,30 €.

Il est proposé au conseil communautaire :

- **D'autoriser** le Président à solliciter une subvention au titre de l'accompagnement du déploiement des zones à faibles émission mobilité (ZFE-m) dans le cadre du Fonds Vert.
- **D'autoriser** le Président à effectuer les démarches et à signer tous documents afférents à la présente délibération.

**Le conseil communautaire adopte à l'unanimité ces propositions.**

Le Président certifie le caractère exécutoire de la présente délibération.

**Le Président,  
Henri CARELLI**



**La secrétaire de séance,  
Elodie DONDIN**

